Notre politique pour une gestion responsable de nos déchets

L'utilisation durable des matériaux a une importance fondamentale pour Algeco et nos parties prenantes. Grâce à la gestion de tous les flux de déchets issus des activités commerciales du groupe, nous pouvons redéfinir ces déchets comme des matériaux de valeur. Nous avons établi une hiérarchie des matériaux à travers laquelle nous pouvons agir.

Cette politique définit notre engagement pour améliorer notre gestion des déchets et influencer notre chaîne de valeur (entrepreneurs et fournisseurs) afin d'encourager les meilleures pratiques en matière de gestion efficace des matériaux et des déchets. Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et nous prenons des mesures pour le minimiser.

Cette politique engage l'entreprise à minimiser l'impact et l'utilisation des ressources naturelles en réutilisant les matériaux, en recyclant et en réduisant les déchets ultimes mis en décharge.

Responsabilité

Notre politique consiste à faire tous les efforts possibles et raisonnables pour réduire les déchets au sein de nos opérations afin de répondre à nos objectifs de durabilité et de responsabilité. Nous pouvons y parvenir en améliorant les infrastructures de collecte des déchets et de recyclage, ainsi qu'en respectant l'ensemble des législations correspondantes. Ces mesures garantiront des progrès constants dans la réduction de la production de déchets, le détournement des déchets des sites d'enfouissement et l'augmentation du taux de recyclage.

Nous devons confier la responsabilité de la gestion durable des déchets à l'ensemble de l'entreprise et rendre compte des réductions et des améliorations continues.

Chaque site devient responsable de la gestion du flux de ses déchets, du tri de ses matériaux recyclables et de la réduction des déchets enfouis.

Direction de la RSE et des achats juillet 2023

Le comité ESG* du conseil d'administration de Modulaire Group est responsable de la direction et de la mise en oeuvre de cette politique, ainsi que du suivi et de l'examen des performances en matière de gestion des déchets.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous engageons à :

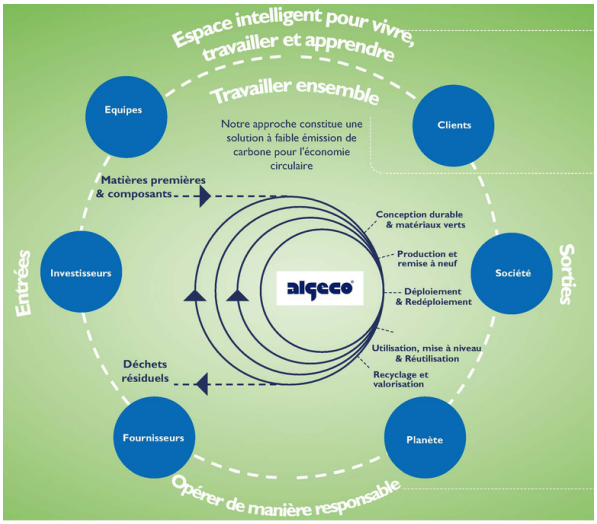

- Respecter ou dépasser toute législation ou exigence sur les déchets ;
- Mettre en oeuvre des stratégies de gestion des déchets basées sur la hiérarchie suivante :
  - Refuser : l'utilisation de produits et de matières premières inutiles utilisés pour nos produits ou la commande de matériaux excessifs

  - Réduire ou éliminer l'utilisation de produits et de matières premières vierges. Avant d'acheter, réfléchir si l'article est nécessaire ou s'il peut être réutilisé par quelqu'un d'autre. Sinon, s'assurer que les déchets provenant de l'article acheté peuvent être efficacement réutilisés ou recyclés. Dans la mesure du possible, privilégier la réparation plutôt que l'achat. Lorsque la livraison est incluse, exiger que les fournisseurs reprennent les emballages
  - Réutiliser le produit ou le vendre à un second propriétaire. Explorer les possibilités de réutilisation des articles avant de les jeter, comme par exemple, les meubles et l'équipement informatique
  - Remise à neuf : restaurer et améliorer les produits pour les remettre en bon état
  - Reconditionner : utiliser des pièces de produits jetés pour fabriquer des produits ayant la même finalité ou destiné à la vente

Environnement Social Convenance Sustianability (Durabilité)

- Réemployer et utiliser des produits ou des pièces jetés pour fabriquer de nouveaux produits destinés à un usage différent ou à la vente
- Récupérer de l'énergie par l'incinération des matériaux, uniquement en dernier recours ou comme seule option
- Mettre en décharge seulement les déchets spéciaux ou dangereux conformément à la réglementation

- Communiquer cette politique aux collaborateurs, aux prestataires, aux fournisseurs et les impliquer dans la réalisation des objectifs fixés et dans le respect de la hiérarchie des déchets
- Établir des plans locaux pour atteindre les objectifs de durabilité en matière de déchets
- Mettre en oeuvre des initiatives de sensibilisation
- Gérer activement, surveiller et mesurer les déchets dans nos opérations afin d'identifier les domaines les plus importants et leur accorder la priorité pour des mesures de réduction
- Étudier les nouvelles avancées technologiques et les installations qui peuvent aider à réduire les déchets
- Veiller à ce qu'il y ait une bonne planification et compréhension des risques et opportunités futurs, afin de faciliter la prise de décision et la gestion adéquate du matériel.

Objectif 2025 : -50% de déchets en mélange

Cette politique a été émise en juillet 2023, elle sera revue en juillet 2024